

TRAIT D'UNION

#29

Mai 2017

la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



Patrick DEPYL,
Maire de La Wantzenau

EDITO

Chères Wantzenauviennes
et chers Wantzenauviens,

L'opposition se déchaîne et rien de ce qui a été fait durant ces 3 premières années du mandat ne trouve grâce à ses yeux.

Fidèle à mes engagements, je ne polémiquerai pas sur le fond des critiques. Tout ce qui est excessif est insignifiant. En définitive, cette virulence et ces mensonges accumulés sont un bon baromètre de l'action municipale. Plus la critique est forte, mieux l'action entreprise et l'avancement de nos projets sont bien perçus par les Wantzenauviens.

J'en veux pour preuve le retour des questionnaires qui nous sont, d'ores et déjà, parvenus. C'est un encouragement clair à poursuivre la modernisation de notre village en respectant ce qui fait son charme, son équilibre et son environnement.

Nous allons amplifier la consultation des habitants sur plusieurs sujets, le premier d'entre eux va concerner les rythmes scolaires. Des évolutions politiques en cours devraient remettre en débat le sujet dans les prochaines semaines. Nous devons dès maintenant préparer la prochaine rentrée et anticiper les orientations qui vont dans le sens d'une plus grande marge de manœuvre des communes en matière de rythmes scolaires.

Statu quo ou retour à la semaine de 4 jours, ce choix est important pour les familles et en particulier pour la santé des enfants.



La Wantzenau
Strasbourg Eurométropole

SOMMAIRE

- p.2** LA FOLIE DES ANNÉES 80
- p.3** RETOUR SUR LE BILAN MI-PARCOURS...
TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ (MISE AU POINT...)
- p.4** ÉTAT CIVIL : CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ
TROP... C'EST TROP !!!
- p.5** LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PRIÈRE
ŒCUMÉNIQUE
PÉTANQUE ! BIENTÔT LE
CHAMPIONNAT DE FRANCE...
- p.6** EUROVIA TRIATHLON
LA WANTZENAU-HOERDT
LA WANTZENAU F.C.
OYEZ ! OYEZ
WANTZENAUVIENNES, WANTZENAUVIENS... !
- p.7** NOS PETITS CHAMPIONS À LA BABYGYM
PROCHAINEMENT AU FIL D'EAU
EN BREF
- p.8** EN IMAGES
PAROLE À L'OPPOSITION

AGENDA

Juin

- 01/06** CONCERT DE MICHEL JONASZ ET
JEAN-YVES D'ANGELO
À 20h30 - Fil d'Eau
- 02/06** TOURNOI EUROSPOURING
- 03/06** Stade Municipal
- 04/06**
- 03/06** CONCERT CHORALE DES JEUNES
À 20h15 - Fil d'Eau
- 07/06** HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS
À 10h et à 16h - Bibliothèque
- 10/06** RAMASSAGE VIEUX PAPIERS
À partir de 14h - La Wantzenau
- 11/06** ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 1^{ER} TOUR
- 11/06** 9^{ÈME} MARCHÉ AUX PUCES
De 6h à 18h - Quai des Bateliers
- 14/06** CLUB KID'ÀLIRE
À 17h - Bibliothèque
- 18/06** ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 2ND TOUR
- 18/06** FÊTE DIEU

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Patrick Depyl, Maire

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN PAGE:

Anne-Sophie Rauscher & Célia Philibert Dit Jaime

CÉRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie, Rita Diebold & Aurélien Ebel

COUVERTURE : Célia Philibert Dit Jaime

IMPRESSION : Imprimerie Parmentier - LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : Mai 2017

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50

Courriel : info@la-wantzenau.fr

Site Internet : www.la-wantzenau.fr

Site Internet du Canal Local : www.wantztv.fr

LA FOLIE DES ANNÉES 80 ...

... jusqu'au bout de la nuit

Encore une fois, l'Espace culturel le Fil d'Eau a réuni les Wantzenauviens, venus en nombre, pour le Concert de la Folie des Années 80.

Au son de « Elle est abonnée à Marie-Claire »..., les spectateurs se sont levés et ont bougé au rythme de « Femme libérée » de Cookie Dingler.

Trente trois ans nous séparent de ce tube planétaire et pourtant, il n'a pris aucune ride.

Tous les meilleurs morceaux ont été passés en revue : « Macumba », « Disparue », « Un pied devant l'autre » de Jean-Pierre Mader, « Nuit de Folie », « La vie, la nuit » de William, du groupe Début de Soirée, sans oublier le talent de Philippe Delage.

Les artistes ont occupé toute la scène et séduit toute la salle. Entre humour et anecdotes en tout genre, Cookie Dingler, avec ses complices de scène, ont su faire rire et sourire les spectateurs.

Pour notre plus grand plaisir, ils ont également repris des morceaux d'autres artistes des années 80 : Police, Etienne Daho, Serge Gainsbourg, qui leur sont chers et qui ont résonné en nous, en nous transportant directement à l'époque du jeans neige, des baskets en toile et des chouchous fluos !

Merci à toute l'équipe de la Folie des Années 80 d'avoir mis le feu au Fil d'Eau.

Puis DJ Chris Philipp a pris le relais pour une boum des années 80 endiablée, de 23h à 1h du matin, pour faire danser les Wantzenauviens jusqu'au bout de la nuit !



© crédit photo : Aurélien EBEL & Célia PHILIBERT DIT JAIME

PRÉCISION UTILE

La commune a été sollicitée pour avis par le Conseil départemental sur l'ouverture dominicale du Carrefour Contact.

Elle a indiqué qu'une consultation de la population avait clairement montré l'intérêt des Wantzenauviens pour cette ouverture, intérêt qui ne s'est pas démenti depuis.

Mais la commune n'a pas dans ses compétences la possibilité d'autoriser ou non l'ouverture dominicale (on peut d'ailleurs le regretter).

Seul le Préfet peut faire respecter la réglementation en la matière.

Charge également pour le gérant du commerce ou à son enseigne d'attaquer la décision du Conseil Départemental s'il l'estime injuste.

Pour résumer la commune fera tout ce qui est dans ses pouvoirs pour maintenir ouvert le dimanche de 9h à 12h ce commerce de proximité très apprécié des Wantzenauviens.

Patrick DEPYL, Maire

RETOUR SUR LE BILAN MI-PARCOURS...

Patrick Depyl, maire de La Wantzenau, avait souhaité, à mi-parcours de son mandat, réunir les Wantzenauviens afin de leur exposer les réalisations, ainsi que les projets à venir. Il a évoqué les grandes réalisations des trois dernières années en insistant sur la volonté de « *moderniser notre village pour le rendre plus attractif SANS augmenter les impôts* ».

Puis, chacun dans leur domaine, les adjoints ont fait un état des lieux du travail accompli jusque-là, des projets en cours de réalisation et les grands projets de la seconde moitié du mandat :

- Françoise BOISSIÈRE, 5^{ème} Adjointe au Maire, en charge de la solidarité a rappelé les points forts : les jobs d'été, la Mission locale pour l'emploi pour 50 jeunes, les emplois aidés, les sorties pour les aînés, le Conseil des aînés et ses actions.
- Martial SCHILLINGER, 6^{ème} Adjoint au Maire, en charge de l'aménagement urbain a parlé des futurs quartiers Trissermatt et Schwemmloch, des réalisations en cours comme le nouveau centre technique municipal, ainsi que les vestiaires et le club-house, sans oublier le futur groupe scolaire. Les projets urbains en cours de réalisation, comme les logements de la rue d'Or, chez Kopff-Adam et rue du Petit-Magmod.
- Christophe GEORG, 2^{ème} Adjoint au Maire, en charge des travaux, de la voirie et de la circulation a énuméré les travaux réalisés pour une somme nette de 1 100 000 euros (*le réaménagement et la création d'aires de jeux, la rénovation*

extérieure de l'église, la réalisation du terrain de football en revêtement synthétique,...).

- Pour Jean-Louis GABEL, 4^{ème} Adjoint, en charge du sport et de la vie associative, ces trois années ont été marquées par de nombreux changements pour les associations. La Commission des Sports et plusieurs membres d'associations ont rédigé une Charte dont la signature a permis d'établir un lien entre les différentes associations et la municipalité.

Plusieurs questions ont orienté les échanges sur la fibre optique haut débit, prévue pour 2019, les transports, en général et sur l'accessibilité en particulier. Une desserte de la zone d'activités, mais aussi du MMPark seront installées par la Compagnie des Transports Strasbourgeois. Cependant les fréquences du bus 72 resteront inchangées. Le sujet de la fermeture de la gravière a été avancée par un membre d'association et a suscité de vives réactions.

En ce qui concerne les finances, Patrick DEPYL a relevé « *une bonne notation des finances de La Wantzenau, une maîtrise des coûts de fonctionnement, un investissement de 20 millions d'euros, un recours à l'emprunt dans une situation favorable* » et une « *absence de hausse de la fiscalité* ».

- Denis CLAUSS, 7^{ème} Adjoint au Maire, en charge de l'environnement a détaillé les réalisations des trois années écoulées : la mise en place d'une gestion des embâcles, l'entretien des berges de l'Ill, l'aménagement des bennes d'apport volontaire, la participation à diverses réunions sur les énergies renouvelables

ainsi que la construction du nouveau Centre Technique Municipal, avec l'acquisition de matériels pour une meilleure gestion des espaces publics et des accotements et une optimisation des travaux d'entretien sur le ban communal.

- Myriam STENGER, 1^{ère} Adjointe au Maire en charge du service aux familles, de la citoyenneté et des affaires culturelles a, quant à elle, relaté les différentes actions menées par la municipalité concernant le projet culturel de la commune de La Wantzenau, tout en dressant un premier bilan prometteur et encourageant. Après une année de fonctionnement complète positive et dynamique avec des axes de travail à peaufiner, le Relais des Assistantes Maternelles bénéficie d'une bonne fréquentation. Enfin, les Nouvelles Activités Péri-éducatives ont connu, dès leur lancement, un fort engouement proposant à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Le maire a conclu ce rendez-vous par une métaphore, en comparant le mi-mandat à une course cycliste avec une mise en jambes (*connaissance des dossiers, stabilisation de l'équipe municipale*), des premiers faux plats et des premiers cols avec le début des premières réalisations comme les équipements sportifs et le CTM, puis une grande étape de montagne avec la construction du nouveau groupe scolaire et des écoquartiers. Enfin un sprint final avec la finition des projets dans des délais et un budget respectés.

TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ (MISE AU POINT...)

Pour tordre le cou aux allégations de certains qui semblent ne pas vouloir comprendre....

Suite à sa transformation en métropole, l'Eurométropole de Strasbourg est, depuis le 1^{er} janvier 2016, autorité compétente en matière de distribution d'énergie, en lieu et place des communes membres.

Les concessions de distribution de gaz (*Gaz de Strasbourg*) et d'électricité (*Electricité de Strasbourg*) conclues par les communes avec les concessionnaires ont donc été transférées à l'EMS, de même que les recettes et dépenses liées à ces concessions.

Afin d'assurer la neutralité financière de ce transfert, la commission locale d'évaluation des charges transférées, qui s'est réunie le 4 novembre 2015, a procédé aux modifications des attributions de compensation.

Cette modification a également été approuvée par délibérations concordantes des communes membres et par le conseil métropolitain.

Pour les communes de plus de 2000 habitants

Elles continuent normalement à voter le coefficient multiplicateur de la TCCFE (*Taxe communale sur la consommation finale d'électricité*) et à en percevoir le produit. La commune de La Wantzenau peut donc librement modifier le coefficient applicable sur son territoire, celui-ci devant être égal à 2, 4, 6, 8 ou 8.5. Cette modification doit intervenir avant le 1^{er} octobre pour une application au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Pour ce qui est de notre village, la taxe actuelle est de 4%, son produit est reversé à la commune. S'il n'avait pas été décidé,

les consommateurs d'électricité et de gaz auraient, de toute façon, payé une taxe, compte tenu du transfert de compétences, mais la commune n'aurait pas perçu le produit de cette taxe.

En d'autres termes, la taxe est métropolitaine, mais c'est la commune qui en fixe le taux dans la période de transition et d'harmonisation.

En effet, La Wantzenau était la seule commune à ne pas avoir instauré de taxe avant 2016. D'autres communes percevaient le maximum. Le transfert de compétences doit faire converger l'ensemble des taux. C'est un peu technique, je vous le concède, mais cela mérite mieux que des approximations partisans.

Patrick DEPYL, Maire

ÉTAT CIVIL : CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ

En cas de succession inférieure à 5 000 €, vous pouvez prouver votre qualité d'héritier par une attestation signée de l'ensemble des héritiers.

Cette attestation a vocation à **remplacer** le certificat d'hérédité délivré jusqu'ici par les maires.

Comment prouver sa qualité d'héritier

La justification de la qualité d'héritier varie selon le montant de la succession. En cas de succession inférieure à 5 000 €, vous pouvez prouver votre qualité d'héritier par une attestation signée de l'ensemble des héritiers. Au-delà de 5 000 €, vous devez demander au notaire d'établir un acte de notoriété.

A quoi sert l'attestation ?

L'attestation, signée de l'ensemble des héritiers, permet de justifier de votre qualité d'héritier pour réaliser des actes conservatoires en lien avec la succession ou pour obtenir la clôture des comptes du défunt.

Vous pouvez ainsi effectuer les opérations suivantes :

- Obtenir le débit sur le solde des comptes bancaires du défunt afin de régler les actes conservatoires dans la limite de 5 000 €. Vous devez présenter des justificatifs à l'établissement financier (*factures, bons de commande des obsèques ou avis d'imposition*);

- Obtenir la clôture des comptes du défunt et le versement des sommes y figurant, dès lors que le montant total des sommes détenues par l'établissement est inférieur à 5 000 €.

Pour obtenir le débit des comptes ou la clôture des comptes, l'héritier qui fait la démarche auprès de l'établissement bancaire doit lui fournir les documents suivants :

- L'attestation, signée de l'ensemble des héritiers;
- Son extrait d'acte de naissance;
- Un extrait d'acte de naissance du défunt et une copie intégrale de son acte de décès;
- Si nécessaire, un extrait d'acte de mariage du défunt;
- Les extraits d'actes de naissance de chaque ayant droit désigné dans l'attestation;
- Un certificat d'absence d'inscription de dispositions de dernières volontés obtenu auprès de l'association pour le développement du service notarial (ADSN) ou auprès du fichier central des dispositions de dernières volontés (FCDDV).

Contenu de l'attestation

Les héritiers certifient les informations suivantes dans l'attestation :

- Qu'il n'existe pas de testament, ni d'autres héritiers du défunt;
- Qu'il n'existe pas de contrat de mariage;
- Que les héritiers autorisent le porteur du document à percevoir pour leur compte les sommes figurant sur les comptes du défunt ou à clôturer ces derniers;
- Qu'il n'y a ni procès, ni contestation en cours concernant la qualité d'héritier ou la composition de la succession;
- Que la succession ne comporte aucun bien immobilier.

Tous les héritiers doivent signer l'attestation.

Vérifié le 07 mars 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



Pour tous renseignements :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12697>

TROP... C'EST TROP !!!

« Alerté par la Mairie, après un appel de la part d'un de nos concitoyens et, je l'en remercie, quelle ne fut pas ma surprise en découvrant ce chaos.

Révolté, surtout en constatant que le 2^{ème} container était vide, j'ai décidé de me retrousser les manches et de rechercher des indices permettant d'identifier les coupables. La recherche a été fructueuse et une suite sera donnée à cette incivilité.

Mais plutôt que de faire une vaine morale, je me permets de solliciter votre

participation afin que cela n'arrive plus, tout simplement en appelant la Mairie dès le début des débordements (*des affiches seront mises en place*) ou en nous signalant les immatriculations des citoyens irrespectueux.

Il est beaucoup plus simple, pour nos services techniques, d'intervenir dès que ces incivilités sont commises. D'avance, je tiens à vous en remercier pour eux.

Si nous ne nous prenons pas en main, personne ne le fera à notre place. Je compte sur vous ».

Denis CLAUSS
7^{ème} Adjoint au Maire,
en charge de l'environnement



LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PRIÈRE ŒCUMÉNIQUE

La Journée Mondiale de la Prière des femmes est un mouvement international de femmes issu de toutes confessions chrétiennes.

Le mouvement organise chaque année, dans le monde entier, une **“Journée de Prière”**. Elle est célébrée à ce jour dans 180 pays différents et en France dans plus de 300 lieux.

À La Wantzenau, elle a eu lieu au mois de mars au Foyer socio-culturel par le groupe Ried-Nord, sous forme d'une veillée avec des chants, accompagnés à l'orgue par Christian Pfeiffer.

Chaque année, des femmes, d'un pays et d'un continent différents, préparent la célébration, choisissent les textes et rédigent les prières.

En 2017 ce sont les femmes chrétiennes des Philippines qui ont invité à la prière, à travers le monde, sur le thème de : **« Me trouves-tu injuste ? »** inspiré de la parabole de Saint Matthieu, mettant en

scène, des ouvriers et un intendant. Les derniers embauchés étant payés autant que les premiers....

Un diaporama commenté sur les Philippines a présenté le pays : sa géographie, son histoire, sa culture, sa situation économique, son système éducatif et ses religions.

Une attention particulière est consacrée à la condition et à l'action des femmes de ce pays.

Les offrandes recueillies lors des célébrations permettent de soutenir des associations et des mouvements chrétiens qui œuvrent pour le respect et la promotion des droits des femmes et pour la formation

des femmes et des enfants.

Les objectifs de 2017 sont l'amélioration des moyens de subsistance des victimes du typhon, de permettre également aux femmes de la campagne d'accéder aux soins de santé primaire, la réinsertion de jeunes filles ayant subi des violences ou des victimes de la prostitution.

En 2018, la JMP aura pour thème : **«Toute la création de Dieu est vraiment bonne»** avec les femmes du Surinam.

Rita DIEBOLD



PÉTANQUE ! BIENTÔT LE CHAMPIONNAT DE FRANCE...

Rien qu'à en juger par le nombre important de voitures et l'animation inhabituelle du côté du chemin du Neufeld à La Wantzenau en direction de la Station Régionale de Protection des Oiseaux, on pouvait s'attendre à un événement assez exceptionnel, dans la clairière du club de pétanque.

En effet, pas moins de 300 personnes représentant 98 équipes issues de 36 clubs de pétanque du Bas-Rhin ont participé, récemment, aux qualifications de triplettes vétérans mixtes de 60 ans et plus. Tous font partie de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, comité du Bas-Rhin.

L'équipe finaliste sera qualifiée pour le championnat de France, les 10 et 11 juin prochains, qui se déroulera à Mende (48) ; Ce sera le CBS de Strasbourg.

Le Pétanque Club de La Wantzenau compte 60 licenciés dont 15 femmes. Le président, Patrice Corazzi, ainsi que son équipe de bénévoles, avaient mis les bouchées doubles pour accueillir tous ces participants, tant sur le plan de l'organisation des épreuves, que pour assurer la restauration de toute cette

foule.

Le Pétanque Club de La Wantzenau a été créé le 24 février 1963. En octobre 1970, la famille Roth, propriétaire de la parcelle du Neufeld, a loué au club cet endroit en plein milieu de la forêt. Actuellement, c'est la commune qui en est le propriétaire et qui, en 1972, leur avait fourni un baraquement servant de club-house. Le nouveau club-house a vu le jour en 1998 et, en 2001, un boulodrome couvert a complété les équipements.

Monique Grieshaber fut parmi les premières femmes à jouer à la pétanque ; elle a assuré la présidence du club de 2003 à 2012 et reste

une cheville ouvrière importante.

La pétanque est vraiment un sport pour tous, on peut la pratiquer de 7 à 77 ans et bien au-delà puisque certains joueurs dépassent allègrement les 80 ans.



Rita DIEBOLD

EUROVIA TRIATHLON LA WANTZENAU-HOERDT

La 1^{ère} édition de l'EUROVIA Triathlon La Wantzenau-Hoerd, organisée par la section Triathlon de la SGW en juillet 2016, a connu un franc succès.

Le nouveau site unique : les Gravières d'Alsace Lorraine, route de La Wantzenau à Hoerd, permettent de rassembler les épreuves de natation et de course à pied, ainsi que les épreuves cyclistes « **enfant** » dans un espace naturel remarquable et sécurisé qui a été très apprécié, aussi bien par les compétiteurs que par les spectateurs.

C'est donc sans hésitation que les bénévoles du club, aidés par des membres d'autres associations de La Wantzenau, reconduiront leurs efforts le 2 juillet 2017.

Nous proposerons un panel d'épreuves destinées à un public très large qui déclineront des distances accessibles à tous les niveaux et classes d'âge :

- 2 courses adultes, l'une pour les sportifs occasionnels (*format S*) et l'autre pour les triathlètes bien entraînés (*format M*) et qui aura la particularité, cette année, d'être le support des championnats d'Alsace cadets, juniors, séniors et vétérans.
- 3 courses jeunes (6-9 ans, 10-13 ans et le format XS pour les 14-15 ans qui attribuera les titres de champions d'Alsace minimes).

Toutes les courses pourront se faire, soit en individuel, soit en relais de 3 personnes : un nageur, un cycliste et un coureur.

Pour ce rendez-vous sportif, convivial et familial, nous souhaitons faire partager également nos valeurs environnementales dans le cadre d'une compétition éco-responsable.

Nous vous invitons à cette fête où vous serez assurés de trouver, de 9h à 17h, une belle ambiance avec buvette et petite restauration et une parfaite organisation s'appuyant sur l'engagement des collectivités et de partenaires privés.



Inscriptions sur le site internet de la manifestation :
<http://www.eurovia-triathlon-lawantzenau-hoerd.eu>
SG Wantzenau triathlon :
<http://www.triathlon-wantzenau.org>

LA WANTZENAU F.C.

Un petit mot avant la fin de saison 2016/2017...

Après 8 mois de pratique sur notre nouveau terrain synthétique, nos joueurs s'en donnent à cœur joie et sont en mesure de témoigner de la qualité du revêtement. Les éloges des clubs visiteurs nous confirment que c'est un plaisir de jouer à La Wantzenau et nous sommes envieux !!!

Nous terminons notre saison sportive avec notre traditionnel tournoi international « **Trophée du Rhin** » pour sa 23^{ème} édition sous la houlette d'EURO-SPORTING, le week-end de la Pentecôte du 2 au 4 juin 2017.

À cette occasion nous accueillons plus de 80 équipes venues de toute l'Europe sur nos 2 sites : La Wantzenau et Brumath.

Cette année est exceptionnelle car, c'est avec fierté, que nous allons accueillir pour la première fois, ces équipes qui, pour certaines connaissent déjà le site de La Wantzenau, sur ce nouveau terrain, avant de pouvoir les recevoir dans de nouvelles infrastructures, l'année prochaine.

J'adresse mes remerciements à tous les bénévoles pour leur présence et leur dévouement lors des différentes manifestations de la saison 2016/2017, aux membres du comité ainsi qu'à nos sponsors qui nous soutiennent tout au long de l'année; sans oublier les parents accompagnateurs, très disponibles qui véhiculent et encouragent leurs enfants, tous les week-ends.

Enfin, un grand merci à la commune, aux élus, aux employés municipaux pour leur soutien et la mise à disposition des services tout au long de l'année....



Alain KERN
Président LA WANTZENAU F.C.

À noter aussi dans notre agenda : le 9^{ème} marché aux puces le 11 juin 2017 et nous vous donnons rendez-vous, d'ores et déjà, le 13 juillet pour le bal et le feu d'artifice...

OYEZ ! OYEZ WANTZENAUVIENNES, WANTZENAUVIENS... !

Tata Odette a vraiment été diabolique avec ses neveux mais vous, cher public, vous avez été plus que nombreux et généreux.

Nous avons pu remettre grâce à vous un chèque de 677€ à l'Association « Les Semeurs d'étoiles ». Son président, Maître Dörr, vous en remercie et vous assure qu'il en fera bon usage. Beaucoup de projets sont en cours de réalisation.

Nous sommes fiers de vous, public fidèle et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux spectateurs qui sont venus nous voir pour la première fois. Nous espérons avoir réussi à les fidéliser.

La Troupebadour vous souhaite de bonnes et excellentes vacances. A bientôt !

Des nouvelles à la rentrée !

Nous vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre sur la page **Facebook** tenue à jour assez régulièrement.

N'hésitez pas à aimer notre page. Cela sera notre lien de contact, nous comptons sur vous.



NOS PETITS CHAMPIONS À LA BABYGYM



Cette année encore, nous nous sommes rendus à la Babygym avec les élèves de l'école du Woerthel.

Les enfants ont pu développer leur agilité sur les différents parcours, grâce à l'aide des intervenants de gobabygym et des parents qui nous ont accompagnés. Roulades, sauts, équilibres et glissades n'ont désormais plus de secret pour eux.

PROCHAINEMENT... AU FIL D'EAU

www.lefildeau.fr

CONCERT MICHEL JONASZ & JEAN-YVES- D'ANGELO

Jeudi 1^{er} Juin 2017 à 20h30

Michel JONASZ est accompagné d'un Musicien - Compositeur exceptionnel en la personne de Jean-Yves d'Angelo.

Quel plaisir de les retrouver sur scène ensemble !

Vous y retrouverez des anciennes chansons comme « *Unis vers l'uni* » et d'autres moins connues. Un mélange de musique et d'humour.



CONCERT DE LA CHORALE DES JEUNES

Samedi 3 juin à 20h

Venez retrouver en concert annuel, la Chorale des Jeunes de La Wantzenau, sous la direction de Marianne BOUDAUD.

Entrée libre, plateau dont les bénéfices seront reversés à l'UNICEF.

EN BREF

► Déclaration d'arrivée/de départ

Que vous arriviez ou que vous quittiez la commune de La Wantzenau, vous pouvez déclarer ces changements auprès des services d'accueil de la mairie.

À noter que cette déclaration n'équivaut pas à une inscription électorale.

► Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Cet été, vos enfants, scolarisés en maternelle et en élémentaire, pourront à nouveau bénéficier de deux formules de loisirs attractives et cumulables entre elles :

- soit l'accueil « à la semaine » de 8h à 18h30,
- soit « l'été à la carte » avec la liberté du choix d'inscription aux activités qui leur font envie.

Les programmes sont en cours de réflexion, avec de nouvelles aventures à venir.

Dès qu'ils seront concoctés, vous pourrez les consulter sur le site de la commune, sur le site de l'Agès ainsi que directement auprès des structures périscolaires.

Alors, préparez-vous à bientôt organiser les loisirs de vos chères têtes blondes !

► La Commune connectée

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en ligne et mises à jour quotidiennement sur :

- le site Internet : www.la-wantzenau.fr et www.lefildeau.fr
- la page Facebook de la commune : facebook.com/wantzenau
- la page Facebook de l'Espace Culturel Le Fil d'Eau : facebook.com/lefildeau
- la page Facebook de la Bibliothèque : facebook.com/bibliothequedelawantzenau/
- la page Facebook de l'école de Musique : facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau

► Conseil Municipal

Les prochains Conseils Municipaux de La Wantzenau auront lieu **les mercredis 31 mai et 28 juin 2017 à 20h.**

EN IMAGES

Les faits marquants en images



1



2



3

Légende :

1. Balade des Gourmets (08/05/17) © Aurélien EBEL
2. Rendez-vous citoyen - 2014-2020 (27/04/17) © Célia PHILIBERT DIT JAIME
3. La Folie des Années 80 (12/05/17) © Célia PHILIBERT DIT JAIME

PAROLE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

► Notre Wantzenau

Curiosité

Curieuse réunion publique à mi-mandat réduite à l'exposé de l'autosatisfaction du Maire, à la méfiance répétée à l'égard de l'Eurométropole et à la condamnation des mandats précédents.

Notre préoccupation du moment

Malgré le budget considérable alloué aux investissements, il n'y a plus de lieu pour les rassemblements spontanés. « Jadis » dans toutes les collectivités, était gracieusement mis à disposition, un lieu appelé « maison de l'association » où les habitants et associations diverses pouvaient se retrouver sans formalisme. Bien des villages ont conservé ce principe. Nous suggérons au CM d'étudier des pistes : soit la mutualisation des nouveaux équipements sportifs (club house) soit la transformation des bâtiments accueillant le relais d'assistante maternelle, ou mieux encore, les bâtiments de l'école du WOERTHEL. Nous favorisons cette dernière piste qui redonnerait à ce quartier une grande dynamique. Nous restons convaincus que la décision du Maire d'investir au WOERTHEL (600 000 euros) pour ne maintenir que deux salles de classes est une décision non acceptable.

Notre opposition

Nous ne pouvons accepter la surpopulation planifiée au Schwemmloch. Nous exigeons un nouveau débat. Le projet présente une incohérence entre le bâti proposé, le tracé des routes et la typologie de La Wantzenau. Les volumes des bâtiments et le positionnement des collectifs, sont en totale rupture avec l'idée d'un village.

Michèle KANNENGIESER - Camille MEYER - Pia KIEFFER -
Frédéric MAURY - Christine STROH - Roger BODE

► Liste d'Entente Communale

Dans le dernier Trait d'union, le Maire a, pour la énième fois, ressenti le besoin de dénigrer le bilan de l'ancienne municipalité et le travail de l'opposition.

Aurait-il oublié qu'il a fait partie de l'ancienne équipe municipale ? Faut-il lui rappeler que, jusqu'à l'officialisation de sa candidature (été 2013) il a approuvé 99% des délibérations dont, entre autres :

- tous les budgets et toutes les augmentations de 1% des taxes locales,
- toutes les délibérations relatives au Schwemmloch dont le choix du concessionnaire et le périmètre du projet (300 logements),
- toutes les décisions sur les travaux de la Mairie-Bibliothèque....

En outre, que penser d'un maire qui met en avant une fiscalité constante alors qu'il a instauré une nouvelle taxe sur l'électricité équivalent à une augmentation moyenne et masquée de 4% de la taxe d'habitation ?

Pour ce qui est de nos « contributions », nous n'avons pas de leçons à recevoir du Maire qui lorsqu'il était lui-même conseiller municipal a brillé par son absence dans les commissions thématiques : 80% de taux d'absentéisme pour la commission communication, 70% pour la commissions environnement par exemple.

Membres de toutes les commissions, nous contribuons, par notre présence régulière, aux projets, lorsqu'ils y sont abordés.

Nous revendiquons le débat en conseil municipal et nous avons toujours pris des positions argumentées, loin de la caricature d'une opposition dilettante et systématique. Apparemment pour le Maire, la concorde exige notre silence et nos contributions devraient se limiter à une validation systématique des délibérations.

Une communication agressive ne saurait autoriser tous les débordements et devrait respecter un minimum d'éthique.

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL
(article remis le 11 mai 2017)